

Objet : Question écrite – Projet d’installation d’une chaufferie CSR sur la commune de Plougastel-Daoulas

Monsieur le Maire,

Par la présente, les élus du groupe « **Ensemble pour Plougastel** » souhaitent vous interpeller concernant le projet de création d’une chaufferie à Combustibles Solides de Récupération (CSR) porté par SPV du Menez.

Dans la presse, le porteur de projet a affirmé sa volonté de relancer un tel projet, quelques mois à peine après le retrait de la première version, qui avait suscité une vague d'inquiétude dans la commune.

La maire de Loperhet, Mme Nathalie Godet, a reçu en date du 20 avril 2026, un courrier de sa part et une réunion d'information aura lieu afin de présenter la nouvelle version de cette chaufferie géante le 22 mai prochain à Loperhet. Par ailleurs, Madame Godet a également pris position contre ce projet (Vidéo publiée sur la page Facebook “Loperhet je choisis”). À ce titre, nous souhaiterions savoir si vous avez également reçu un courrier du porteur de projet demandant l'organisation d'une réunion, quelle suite vous comptez y donner et quelle est votre position sur le sujet. Il nous semble en effet primordial que la transparence la plus totale et l'accès aux informations soient garantis dans ce dossier. Il nous semble tout aussi important qu'à l'image de Madame Godet, vous preniez position sur ce projet qui risque d'impacter fortement notre territoire, son environnement et la santé de ses habitants.

En tant qu'élus, il est de notre devoir de nous faire aujourd'hui le relais des vives inquiétudes que suscite cette chaufferie dans la population. Pour rappel, ce CSR– en tout cas si l’on reste dans les mêmes volumes que ceux prévus dans le projet initial - prévoit de brûler 40 000 tonnes de déchets par an. C’est un tiers de la capacité du Spernot! Si une telle infrastructure industrielle sortait de terre, cela aurait des conséquences sur plusieurs plans

Nuisances et sécurité : Le ballet incessant de camions nécessaire à l'approvisionnement du site dégraderait durablement la qualité de vie et la sécurité routière.

Économie locale : Quel serait l'impact pour nos agriculteurs et nos ostréiculteurs, dont l'activité dépend directement de la préservation de notre écosystème et de l'image de terroir préservé de Plougastel-Daoulas ?

Cadre de vie et attractivité du territoire : Le projet n'est pas sans conséquence sur le cadre de vie : il peut affecter la tranquillité, la qualité de vie et le bien-être des habitants. À ce titre, il est susceptible d'altérer l'image du territoire et de réduire son attractivité, tant sur le plan résidentiel (dépréciation des biens immobiliers...) que touristique.

Environnement et santé : Les risques liés aux fumées et aux rejets toxiques nous préoccupent, particulièrement en raison de la proximité immédiate d'une zone d'habitation, d'une zone de captage d'eau et d'une zone humide en tête de bassins versants.

Ces craintes sont d'autant plus légitimes et d'autant plus fortes que des manquements ont été très récemment relevés par la Préfecture dans les installations actuelles de SPV du Menez. Des émissions de dioxyde d'azote supérieures aux normes ont été relevées par les services de l'Etat. Ces manquements nous obligent à nous interroger sur la capacité réelle de ce porteur de projet à gérer une structure aussi sensible techniquement qu'un CSR.

Enfin, nous nous interrogeons, et la population avec nous, sur l'intérêt et la viabilité d'un tel projet. Lors de l'enquête publique précédente, la Région Bretagne avait émis un avis réservé : en effet, alors que 5 installations seraient suffisantes à l'échelle de la région pour assumer le traitement des déchets non combustibles, un nombre bien plus important sont aujourd'hui à l'étude. Une chaufferie CSR, portée par Guyot Environnement, verra d'ailleurs le jour sur le port de Brest prochainement. La région s'interrogeait donc, à juste titre, sur la viabilité à long terme du CSR.

Ces inquiétudes posées, nous réitérons notre question : avez-vous été sollicité par le porteur de projet pour organiser une réunion, si oui, quand aura-t-elle lieu et quelle est votre position sur ce projet qui met en danger la qualité du cadre de vie, l'intégrité environnementale de notre territoire et la santé des habitants de Plougastel-Daoulas ?

Dans l'attente de votre réponse en séance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les élus d'Ensemble pour Plougastel